administration provisoire vient d'être donné à la *Libre Parole*.

M. Drumont prétend qu'il y aurait là un complot politique. Notre journal, plus désespérément sot journal, coup auquel se serait prêté, par ignorance ou par complaisance, M. Odelin, ancien conseiller municipal de Paris.

M. Odelin, qui était le représentant de M. Drumont, aurait, d'après ce dernier, présenté un faux bilan, déclarant que le journal était perdu. M. Drumont, dans son ignorance des chiffres, se serait laissé mettre dedans.

En terminant, le rédacteur en chef de la *Libre Parole* déclare qu'il est propriétaire du titre du journal et qu'il défendra les intérêts des lecteurs et les droits des porteurs de parts.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

Ville de Bruxelles (1886)

Au 49e tirage, qui a eu lieu le 15 janvier 1895, les séries ci-dessous sont sorties aux numéros suivants :

71 séries soit 4,775 obligations, remboursables le 2 janvier 1896 :

Série 23462, n° 1, remboursable par 150,000 fr.
Série 7699, n° 9, id. 2,000 fr.
Série 13471, n° 18, id. 1,000 fr.
Série 36335, n° 6; série 45269, n° 6, id. 500 fr.

LA BELGIQUE

Les anarchistes de Liége

Le président interroge l'accusé Muller qui raconte longuement l'attentat contre l'église St-Jacques.

Après cet attentat, le baron russe, Muller, Westcamp, Leblanc, Voisen, sont allés à la gare de Longdos. A deux heures seulement ils ont pu prendre le train pour Maestricht. Dans *cette ville ils ont été rejoints, le lendemain*, par Leblanc et Arnolphe. Ils ont acheté une boîte en fer-blanc et des clous.

Muller explique comment le baron russe a confectionné la bombe à Maestricht.

L'accusé déclare qu'il est revenu à Liége, craignant que le baron russe ne lui fît connaître un attentat à Maestricht.

Le président. — *Dites ce qui n'est passé le 5 mai ?*

R. Je me tairai maintenant.

D. Quand serez-vous ?

R. Quand les débats poseront sur cette affaire.

C'est Westcamp qui a placé la bombe et c'est lui qui est allé la placer sur le seuil d'une maison de la rue de la Paix.

On a laissé en libre les trois vraies coupables.

D. Que voulez vous dire ? On a cependant arrêté Westcamp.

R. C'est celui dont j'ai donné l'adresse qui est le plus coupable. On l'a confronté avec moi au cabinet du juge d'instruction.

Il a répondu qu'il ne connaissait rien et on l'a remis en liberté.

D. Vous voulez parler du cordonnier Knobloch ?

R. Oui, Knobloch seul est coupable, et lui aussi, on l'a laissé en liberté.

Les autres accusés interrompent souvent Muller pour contester l'exactitude de son récit.

Interrogatoire de Bach

Le président procède à l'interrogatoire de Bach.

Bach. — J'avoue être anarchiste, mais il faut s'entendre sur la signification du mot ; je ne suis pas terroriste ; je ne suis ran dynamitard; je ne suis pas homme de violence; je n'ai jamais été condamné pour coups dans mon pays.

Je n'ai jamais envoyé ni d'Allemagne, ni d'Angleterre des écrits anarchistes. (En disant cela, l'accusé rit de fort bon cœur). Les papiers qu'on me présente, continue-t-il, ce ne sont pas de moi. Mon crime d'anarchiste, ce sont des feuilles sociales satiriques. Si vous avez lu les œuvres de Gœthe, vous le traiterez aussi d'anarchiste.

J'ai vu quelques journaux *dans le café*. L'accusé revient toujours à son mémoire et étude toutes les questions. Il reprend ses passades : « Personne ne m'a présenté la Russe; celui-ci m'a parlé spontanément. Il m'a demandé si je ne connaissais pas Muller et si je pourrais le rencontrer : il m'a prié d'aller à la recherche au café Angelo, afin de lui dire qu'il devrait le voir avant 9 heures. Je suis sorti à la recherche de Muller, que j'ai trouvé chez Westcamp ; il m'a suivi chez Schlebach.

Bach finit par débiter son mémoire, M. le président le laisse faire. Il donne de long détails sur ses pérégrinations pendant cette soirée du 23 avril jour de l'explosion de Saint-Jacques. Il a cet-ndu la détonation et a rencontré Muller peu de temps après. Celui-ci lui a avoué être l'auteur de l'attentat ; il m'a même donné des détails sur ce méfait dit Bach et je n'ai pas cru ce qu'il me disait. Je ne croyais pas capable.

L'audience est levée.

Chronique Régionale

Décorations académiques

Le *Journal Officiel* de mercredi matin publie la liste des décorations académiques. Voici celles intéressant notre région :

Sont nommés *Officiers de l'Instruction publique* :

Dugardin, président de la société du Dentier des Écoles laïques à Lille, membre de la commission administrative de la Caisse des Écoles, secrétaire de la délégation cantonale du Canton-Centre.

Alapetite Gabriel, préfet du Pas-de-Calais.

Mme Landouzy, artiste lyrique à Paris.

Lecerf Frédéric-Frédéric-Arsène, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Valenciennes (Nord).

Leo Victor, professeur de musique à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Michel, colonel du 45e régiment d'infanterie, sous-chef du cabinet du ministre de la guerre.

Van den Berg, architecte professeur aux écoles académiques de Lille.

* * *

Sont nommés *officiers d'académie* :

Fourest, Philippe-Jules, procureur de la République à Lille.

Grard, Théodore, vice-président du conseil de préfecture du Nord.

Cocheteux, Eugène, président de la société de gymnastique et d'armes l'Honneur de Douai, à Douai.

Delisse Jacques-Joseph, conseiller général, maire de Bruay (Nord), membre du bureau d'administration du Prytanée de Valenciennes.

Dubois Louis, conseiller municipal à Maubeuge (Nord), membre du bureau d'administration du collège.

Clément, chef de l'état civil, en retraite, secrétaire des prud'hommes à Valenciennes (Nord).

Mlle Hudelo Jenny, institutrice libre rue St-Gabriel à Lille.

Jacquet Henry, professeur aux écoles académiques de Tourcoing (Nord).

Martin Emile, professeur à l'école nationale de musique de Valenciennes (Nord).

Pastel Achille-J.-B., chef division à la préfecture du Pas-de-Calais.

Petain Henri, chef de la musique municipale de Saint-Pol (Pas-de-Calais).

Theillier de la Neuville Victor, président de la société de Lille.

Turbelin Arthur, professeur à l'École nationale de musique de Roubaix (Nord).

Mlle Van Tieghem Fatime, dir ctrice d'institution libre à Dunkerque.

Lambert Jules, fondateur de cours publics et gratuits de comptabilité à Anzin (Nord).

Chronique Locale

ROUBAIX

Chambre de Commerce de Roubaix

Audience du 11 Janvier 1895

Présidence de M. Julien Lagache

Onze membres présents.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

* * *

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Ministre des Affaires Étrangères témoignant toute sa satisfaction pour l'accueil particulièrement courtois que M. Bryant, consul général de France à New York, a rencontré auprès de la Chambre de commerce de Roubaix. Il est remarquant que M. le Président a mis à lui faciliter le moyen d'entrer en rapports avec les commerçants et industriels de la région.

* * *

Le 11 octobre dernier, la Chambre de Commerce avait transmis à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie en le recommandant vivement, une requête des négociants et industriels de Roubaix, tendant à obtenir que le bureau de douane de Menscron reste ouvert aux déclarations de marchandises destinées à la Belgique.

Il résulte de la réponse du représentant du gouvernement français à Bruxelles que le Ministère des finances du Belgique n'a pas jugé possible d'accéder à cette demande et de prononcer le rappel des mesures récemment prises.

La réglementation qui régit le service de la douane belge a été adoptée dans le but de concentrer autant que possible les opérations dans les entrepôts publics où l'administration dispose d'agents expérimentés et d'un *service de contrôle* dont l'équivalent ne pourrait évidemment pas être organisé dans les nombreux bureaux d'entrée ouverts aux diverses frontières. Cependant des dispositions les agences en douane sur un rétend leurs opérations de telle sorte que le premier bureau de douane de Belgique se serait transformé en une véritable succursale d'entrepôt ouverte à la déclaration des marchandises de toutes espèces et pour toute destination. Il résulterait de cette situation de longs retards aux les expéditions des marchandises et des dégâts qui ne pourraient qu'être préjudiciables aux industriels eux-mêmes.

Le Gouvernement belge fait en outre observer que si une l'essai particulière était commencé pour le bureau de douanes, l'administration ne pourrait se dispenser d'agir le même à l'égard des autres bureaux frontière dont les opérations seraient, en ce qui concerne les plaintes nombreuses qui ne manqueraient pas de se produire.

Toutefois, le Gouvernement belge est prêt à examiner avec bienveillance les mesures à faire aux questionnaires concernant :

1° Les tissus de laine mélangée (laine domestique) pour robes ;

2° Les tissus de coton mélangé (coton domestique) ;

3° Les draperies pour hommes.

4° Les fils de laine tant à l'exportation qu'à l'importation.

Elle renvoie à M. Ferdinand Lebergne le questions ire relatif aux tissus pour ameublement, et à M. Eugène Motte le questionnaire concernant les laines brutes.

* * *

La Chambre de commerce de Roubaix constate avec une pénible appréhension que les mauvaises dispositions de l'Angleterre à l'égard des mesures suffisantes pour assurer la sécurité de l'industrie ; que malgré les observations qui lui ont été faites au sujet de la loi sur l'hygiène absolue qu'il y avait non seulement à développer le débit des sacs en le portant à 100,000 mètres cubes, mais encore à augmenter ce chiffre, tout les moyens, les villes de Roubaix et de Tourcoing ont vu pendant cinq grands jours le travail complètement arrêté par le fait d'une imprévoyance incroyable, et cette situation cessant que par suite de la mise en demeure du préfet du Nord, restait toujours à la merci d'une rupture de tuyau ou d'un accident de machine.

Les manufacturiers tourcoing ont mis leur pour leur monopole que pour en tirer avant tout de gros bénéfices, sans souci des intérêts de l'industrie, et des ouvriers, et des centaines d'ouvriers, en ce qui concerne les prix doubles par l'effet des arrêts partiels qu'amène fréquemment l'insuffisance du débit et par suite des arrêts complets que la moindre accident peut causer.

Les délibérations prises de commun accord par les Chambres de Commerce de Roubaix et Tourcoing, il y a plus de deux-huit mois, sont restées lettres mortes. La Chambre de commerce de Roubaix ne peut oublier, d'ailleurs, que les présidents des deux Chambres, avec le seul rapporteur de la Commission, n'ont pu être entendus que bien plus après en avoir fait la demande et l'avoir plusieurs fois réitérée. Il ne lui reste donc d'autre voie, pour dégager sa responsabilité, que de confirmer de nouveau les conclusions du rapport présenté collectivement les 17 et 19 octobre 1893 et de laisser le public juge de l'imprévoyance des municipalités.

Le Président,
Julien Lagache

La pension mensuelle des « vieux ménages » assistés

On sait que la Commission administrative des Hospices de Roubaix a décidé qu'à partir du 1 janvier 1895, la pension individuelle et mensuelle, accordée aux vieilleries encore en ménage, non logées à l'Hospice, serait portée de 20 à 25 francs.

Cette pension s'est applicable, sur la nouvelle base, qu'aux « vieux ménages » dont les conjoints ont atteint tous les deux soixante-dix ans, et à ceux dont l'un les conjoints, avant soixante-dix ans d'âge, l'autre âgé de soixante cinq ans au moins, est atteint d'une infirmité reconnue incurable.

Les conférences à la Société de Géographie

On nous prie d'insérer la note suivante :

« La Société de Géographie avait annoncé le *prise de ses conférences pour le samedi 19 janvier*, et s'était assuré le concours de M. Charles Wiener, ministre de France à la Paz, en Bolivie. — Elle a eu le regret de recevoir, mercredi *matin*, un télégramme de ce conférencier, bien connu à Roubaix, qui fa sant connaître qu'il était subi comme de l'influenza, il se trouve dans l'impossibilité de quitter Paris samedi prochain.

« Si le Comité de Géographie pouvait remplacer M. Wiener, il le ferait savoir en temps opportun au nombreux auditoire de ses réunions. »

Résultats d'adjudication

Mardi à 11 heures du matin, il a procédé dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Turpaud, maire, et de MM. Coutelier et Cavallier, conseillers, à l'adjudication suivante :

Fourniture de tissus pour travaux à l'aiguille dans les écoles de Roubaix pendant les années 1897 : fourniture annuelle 1,000 fr. : soumissionnaires 55 fr. Adjudicataire : M. Rasmussen-Brode, rue Jean 12 0/0 et H. Rammert-Jeu, 21 0/0. Adjudicataire.

Institut Turgot

Dimanche matin à 10 h. 1/2 a eu lieu dans la salle sociale Institut Turgot, rue de Soubise, la réunion générale de l'association des anciens élèves de l'Institut Turgot.

L'association a désigné comme suit son bureau pour l'année 1895 :

MM. Edmond Willem, président ; Alfred Wante, Albert Duhamel, vice-présidents ; Léon Gadenne, trésorier ; Georges Dubrueuil, secrétaire ; Félix Descarpentries, secrétaire-adjoint ; Ernest Dupréz, Georges Dansette, Jean de Ryck, Charles Schwartz, Pierre Vovers, Gaston D. turcq, commissaires.

La Commission rappelle aux membres de l'association que le banquet annuel aura lieu samedi prochain 19 courant à 8 heures du soir dans la salle Dignon, rue Neuve.

Fête de bienfaisance

Le tirage de la tombola organisée par les Amis de l'enfance, au bénéfice des Écoles maternelles, aura lieu samedi prochain 19 janvier, à 9 heures du soir, au café de *Charmonia*, rue du Chemin-de-Fer. Les lots seront exposés dans le dit café pendant toute la soirée.

On en se le dise.

Société Industrielle et commerciale de Roubaix

L'assemblée générale annuelle, qui devait avoir lieu le jeudi 10 courant, était remise, pour cas de force majeure, au jeudi 17, à quatre heures 1/2, au siège social, 9, rue Neuve.

La séance est des plus importantes, puisqu'à *l'ordre du jour figurent le compte-rendu moral et financier des conseil d'administration ainsi que* l'exposé des travaux de la société depuis sa fondation.

Messieurs les sociétaires sont instamment priés de vouloir bien assister à cette réunion pour laquelle, ainsi qu'il en est, les prévenus individuellement, aucune nouvelle invitation personnelle ne sera envoyée.

Le conseil d'administration se réunira à quatre heures.

Chronique colombophile

Dimanche 20 janvier, MM. Dewulle Delattre et Dejonker exposeront leurs collections de pigeons au siège de leur société, rue Dauhenton, 69, chez M. A. Bouyx.

Grand cirque Lenka

Les brillants débuts de la troupe de Mme Lenka ont été couronnés de succès. Les jours de représentation, un public nombreux et amateur de musique pas de se rendre boulevard Gambetta, où est installé le superbe établissement équestre.

De la troupe, nous n'avons qu'à signaler sa bonne composition. Écuyers, écuyères, gymnastes, acrobates, clowns, etc., excellents chacun dans son genre.

La direction a, en outre, ses superbes pantomimes qui ne manqueront pas d'obtenir du public enchanté le succès auquel elles sont habituées.

Le public dit, en outre, être bien assuré du parfait chauffage de la salle nuit et jour d'ancienne transpiration, répandant leur chaleur bienfaisante.

Aujourd'hui, à trois heures, première matinée classique, à la composition de laquelle la direction apportera tous ses soins. Le soir, à huit heures et demie, spectacle extraordinaire.

Jours de représentation : Dimanche, lundi et jeudi.

Moyen unique

Le Rhône doux pays, le sien et puis la France ; dans il n'a quun moyen pour rester jeune et beau. C'est de se parfumer au savon du Congo.

Nicolas Pulchroff, du savonnier Victor Vaissier.

Photographie artistique Victor HERMANT

105, GRANDE-RUE, ROUBAIX

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs

A partir de 6 francs la douzaine, avec prime

Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

TOURCOING

La démission du Président de la République

A la première nouvelle de la démission de M. Casimir Perier, c'est un sentiment de stupeur qui s'est emparé de la population, et qui n'a depuis changé en une impression des plus pénibles.

Les commentaires ne cessent de circuler leur train. On se s'attique pas le moins du monde à M. Perier.

On déplore cet état de trouble si préjudiciable aux affaires qui se voit ainsi fort peu qui deviennent ainsi tout à fait nulles.

Il serait grand temps que le calme revienne.

Distinction honorifique

Nous savons que M. Lepreux, l'apprêteur et d'abandonné à la nomination de M. Henry Jacquet, professeur de peinture aux écoles académiques au grade d'officier d'académie.

On sait que M. Jacquet, depuis 1880, a vécu en maintes circonstances l'occasion d'impandre le talent, avait exposé au dernier salon du Champ-Élysées un tableau représentant un Mollard dans une chambre, avec dans un fauteuil. C'était le portrait de son père. Cette œuvre lui avait valu une récompense flatteuse.

Nous félicitons l'artiste de la nouvelle distinction dont il est aujourd'hui l'objet.

Union dramatique de Tourcoing

Nous apprenons que cette vaillante société, dont nous concitoyens ont déjà pu à maintes reprises, apprécier le talent, a été demandée pour le 27 de ce mois, afin de prêter son concours au concert que donne la musique municipale de Flers.

L'*Union dramatique*, dont le divine semble être : « Toujours en avant », vient de voir grossir son noyau de membres actifs par l'adhésion de nouveaux sociétaires ayant déjà fait leurs preuves.

La première grande soirée de cette année qu'elle offrira à ses membres protecteurs et honoraires sera tout en mars. Sans nommer, quant à présent, les œuvres qui y seront représentées, leur choix nous fait présumer qu'elles assureront à cette société, un succès encore supérieur à ceux de ses dernières, qui lui ont obtenu lors du dernier concert d'abonnement de 1894.

Dans une de ses dernières réunions l'*Union dramatique* a renouvelé sa commission comme suit :

Président d'honneur, M. Louis Grau, conseiller municipal ;

Président, Eugène Van Pachterbeke ;

Président-Secrétaire, Léon Lefebvre ;

Arch vist-Trésorier, Jules Scamps ;

Régisseur Général, Alphonse Dujardin.

* * *

Comme il a été récemment question de l'*Union dramatique* au Conseil municipal à propos d'une demande de subvention qu'elle avait formée et qu'on paraissait assez mal le connaître, nous croyons intéressant de publier les titres des diverses pièces jouées par la Société depuis sa formation et qui constituent un ensemble assez complet pour prouver qu'elle travaille ferme :

Le Dîner de Pierrot — Les Fourberies de Nérine — Le Post scriptum — Un Homme comme il faut — Le Crêne sans tempête — Chez l'Avocat — Les Ouvriers — La Grammaire — La Gifle — Le Caissier — Mme Mulion (3 actes) — Le Caporal et la Payse — Le Petit Voyage — Le Serment d'Horace — Le Bonhomme Jatin — Le Dragon — On demande des hommes — Le Homme n'est pas parfait — Le Capitaine Paul (3 actes).

Soit en totalité 19 pièces (35 actes), apprises et jouées du 31 décembre 1893 au 31 décembre 1894 par l'Union Dramatique.

La bagarre du Café Louis

Nous avons parlé hier d'une rixe survenue mardi soir vers 8 heures, au café Louis entre les nommés Delphin-Demortier, conseiller municipal et l'Hubert.

Au cours de la rixe les deux belligérants furent blessés ; l'Hubert eu à l'œil gauche d'un coup de chope, l'œil droit, et Delphin-Demortier à l'œil droit d'un coup de poing de son adversaire.

Les deux hommes étaient en discussion depuis longtemps et ils s'étaient déjà plaints réciproquement à la police, commissaire de police qui avait d'ailleurs, rapidement convoqué pour les faire s'expliquer devant lui, mais ils ne s'étaient jamais présentés ensemble.

Mardi soir, Thibaudeau se trouvait au Café Louis avec plusieurs autres personnes, quand Delphin-Demortier entra accompagné de M. Voit-Cattelin. Ils burent une chope au comptoir.

Au moment où ils partaient Thibaudeau donna la main au citoyen Voit en ajoutant qu'il ne voulait pas le donner à Delphin.

C'est là l'origine de la discussion : Mouchard d'un côté, traître à tous les partis de l'autre, puis les coups de poing et le restant s'ensuivirent.

Résultat : procès-verbal à tous les deux pour violences réciproques.

Un sacristain qui perd 2,000 francs

Le sieur Pierre Bonte, sacristain à l'église St-Christophe, demeurant rue de la Cloche, 15, a fait hier la déclaration suivante au bureau de police : a perdu 1fr 11, 2,000 fr., en billets de banque et 1 billet de banque blanche pendant qu'il faisait des courses en ville.

Le défaut du budget de la fabrique va s'accentuer ! Fidèles préparez-vous !

AVIS. — Le docteur DUMONT, autrefois rue Nationale, 51, demeure actuellement rue du Poutiny, 31.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séance des 13 et 14 janvier

	Versements			
Tourcoing (Ch.)	179	déposants	dont 27 ouv.	36,329
» (L.)	12	»	90 —	4,780
Blanc-Seau.	18	»	4 —	3,080
Croix-Rouge.	15	»	1 —	1,551
Halluin.	10	»	1 —	3,635
Linselles	27	»	1 —	5,870
Mouvaux	14	»	2 —	2,427
Roubaix	7	»	1 —	4,176
Tourcoing	8	»	1 —	2,600
Wervik	8	»	1 —	1,400
Wervicq.	11	»	2 —	1,465
Totaux.	456		71	112,334

	Remboursements			
Tourcoing (Ch.)	293	remb.	dont 8 soldés	33,614 15
» (L.)	33	»	8 —	12,224 40
Blanc-Seau	30	»	1 —	9,913 97
Croix-Rouge	11	»	1 —	1,622 90
Halluin	23	»	» —	2,960 85
Linselles	25	»	2 —	11,471 74
Roubaix	27	»	2 —	8,443 11
Mouvaux	11	»	» —	» »
Roubaix	11	»	» —	760 »
Neuville	13	»	» —	952 »
Mouvaux	11	»	» —	564 »
Totaux	464	»	23	103,528 37

Administrateurs de service pendant le mois de janvier, 1re quinzaine :

A Tourcoing : MM. L. Duhamel, Denis Grau, J. Roussel. — A Blanc-Seau, M. Dupuis. — A la Croix Rouge, M. A. Wattrelos. — A Halluin, M. L. Otton-Lendent. — A Linselles, M. A. Motte-Bossut. — A Roubaix, M. Jules Houtteux, M. Glorieux. — A Bousbecque, M. D. Grap. — A Neuville, M. Can-Cr reille. — A Mouvaux, M. Aug Mortagne.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier
L. LEDUC.

WASQUEHAL

Blessé d'un coup de pied de cheval

Hier matin, vers 7 heures 1/2 du matin, un ouvrier de Wasquehal, Jules Vandenbrouck, âgé de 27 ans, sujet belge, rue à Amongies, travaillant au service de M. Honoré Lepers, quitte la maison de ses patrons pour aller à l'écurie pour son pansage de cheval. Il entre dans l'écurie et le trouve à l'arrière, quand il reçut d'un cheval voisin un formidable coup de pied au côté droit qui le jeta par terre.

La bonne, inquiète de ne pas voir le domestique pour déjeuner, se rendit à l'écurie et vit sur le sol le malheureux baignant dans son sang.

M. le docteur Willer de Tourcoing mandé à la hâte, ordonna d'urgence son transfert à l'hôpital de Roubaix. Ses jours sont en grand danger ; on craint une fracture du crâne.

Ce jeune homme qui vient de Flers-Lille, habitait en cette commune que depuis le 3 janvier dernier. Il n'y a donc que quelques jours qu'il était au service de M. Honoré Lepers.

FLERS-LILLE

Tableau de recensement de la classe 1894. — 1 Beaurepaire Désiré — 2. Brunin Achille. — 3. Carrière Louis — 4. Cattel Jean-Baptiste — 5. Chastel Henri. — 6. Con tant Henri — 7. Degroo e Désiré — 8. Demouveaux Jean-Baptiste — 9. Desrousseaux Charles — 10. Desplanques Alfred — 11. Desobry Jean-Baptiste — 12. Dubilleul Augustin — 13. Promentel Désiré — 14. Goube Georges — 15. Gourlin Jean-Baptiste — 16. Hinon Alexphonse — 17. Hot Gustave — 18. Jouveneau J.-B. — 19. Lerouge Théophile — 20. Leuaffre Stéphane — 21. Mercier Gustave — 22. Moutrane Étienne — 23. Wonnet Henri — 24. Nys Arthur. — 25. Roland Henri — 26. Tancré Jean-Baptiste — 27. Trécoit Louis — 28. Vermeulen Jules — 29. Voisin Florimond.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Béthune

Les mines de Courrières contre le « Réveil du Nord »

LE JUGEMENT

Le tribunal correctionnel de Béthune a rendu hier mercredi son jugement concernant le procès en 4 d'imsel ou intenté il y a plus d'un an au journal le *Réveil du Nord* par la Compagnie des mines de Courrières.

MM. Claude, rédacteur en chef ; Lepelletier, rédacteur, et Jouvenel, administrateur, ont été condamnés chacun à 200 fr. d'amende, ils auront, en outre, à payer conjointement et solidairement 1,000 fr. de dommages-intérêts et le jugement sera inséré dans sept journaux de la région.

Le vol de 2 900 fr. à Béthune

La femme W..., née A. B..., âgée de 24 ans, demeurant à Béthune, auteur d'un vol de 2,900 fr. commis au préjudice de la bonne Verley-Decroix dans les circonstances que nous avons relatées, a été condamné à un an de prison et 50 fr. d'amende.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand Théâtre de Roubaix. — *Champignol malgré lui*, *Jean-Marie*.

La troupe du Théâtre-de-Dunkerque a inauguré le Grand-Théâtre des spectacles de comédie et ses débuts ont parfaitement réussi.

Tous les artistes ont fait preuve d'un véritable talent, les ensemble sont bien tenus et cette troupe fait preuve d'une cohésion à quelle nous avons rarement été habitués en province.

Aussi le public a-t-il passé une soirée exhilarante à la représentation de *Champignol malgré lui*.

M. Harlin (le faux Champignol) a fait preuve d'excellentes qualités scéniques ; Mme Rose Bagnes a bien comprit le rôle de Mamme Champignol.

Citons encore Mmes Leroyer (Singleton) Courtenay (Chamel) Marchal (le capitaine Camaret) Numa (Célestin) Daloud (Champignol).

Le spectacle avait commencé par *Jean Marie*, la sentimentale petite pièce de Thiouret, très bien jouée par Mlle Rose Segues, MM. Léon Winl et Courbeny.

Trouvé.

Cirque Lenka. — Boulevard Gambetta et rue de Lannoy. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la troupe de Mme Lenka nous donnera soir jeudi une grande représentation en son superbe cirque équestre. Nous y ferons intéressants exercices équestres, nous y verrons nombreux exercices gymnastiques du cirque Lenka, dansant aussi une marque de sympathie à l'aimable directrice et à la troupe qui la dirige.

FORTUNIO.

PLAIES RÉCENTES ou ANCIENNES

L'EXPÉRIENCE est CONCLUANTE

De toutes les Apéritifs livrés jusqu'à ce jour à la consommation, le Vin Dyspepsie

BANYULS-TRILLES

au QUINQUINA est le seul qui soit reconnu par le corps médical, comme réellement tonique et bienfaisant.

Il n'est donc pas donnant, que, malgré les réclames les plus retentissantes qui se font journellement au sur de produits simulés, cet excellent Vin Apéritif demeure le premier rang parmi les toniques reconnaissants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Jeudi 17 janvier : Relâche.

Théâtre Scènichamps. — Bureaux : 7 h. 1/2 Rideau : 8 heures. — Jeudi 17 janvier — Au Profit de Gnimes scolaires

UNE CONFESSION

Comédie en un acte de M. Morelias

Opéra-Comique en 3 actes et 5 tableaux

Grand Cirque Lenka, boulevard Gambetta, rue de Lannoy, Roubaix. — Mercredi 16 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, grande représentation équestre.

Vous qui souffrez de douleurs d'Estomac, etc., essayez le

GASTRIQUE FRANÇAIS

Vous qui avez la digestion difficile.

Vous qui êtes sujets aux Vomissements, Crampes, Aigreurs, Dyspepsie, Perte d'appétit, Pesanteur d'Estomac, etc., etc., essayez le

Gastrique Française

Vous qui passez de nombreuses nuits sans prendre le

Gastrique Française

Ce précieux élixir procure des nuits calmes et sans cauchemars.

Vous qui souffrez de douleurs d'Estomac, Vous qui êtes sujets aux Vomissements